



Conférence des Instituts des Finances Publiques

21-22 et 23 novembre 2017

DÉCLARATION DE MARRAKECH

Nous, représentants des Instituts des Finances Publiques et des Organisations assimilées, réunis à Marrakech, les 21, 22 et 23 novembre 2017:

Considérant les résolutions et recommandations de la première conférence, tenue en octobre 2016 à Yaoundé, sous le thème « Réformes des finances publiques : quelles stratégies pour le renforcement des capacités » ; et qui portent sur l'amélioration de la gouvernance, le développement institutionnel des Instituts des Finances et le renforcement de leurs actions,

Considérant leur responsabilité d'œuvrer pour faire face à la fragilité des situations politiques, sécuritaires, économiques et de développement qui affectent la région et influencent les systèmes de gouvernance,

Tenant compte de leurs engagements en tant qu'acteurs de la modernisation de l'action publique et contributeurs au développement du capital humain et aux objectifs du développement durable à l'horizon 2030,

Déterminés à contribuer à l'amélioration de la gouvernance des Instituts des Finances, à échanger et partager les bonnes pratiques entre les Instituts partenaires et à mutualiser les efforts en matière de développement des capacités,

Résolus quant aux efforts à fournir pour réussir le développement des administrations sur la base du mérite, des compétences et de l'égalité des chances,

Décidés à renforcer la coopération bilatérale et multilatérale entre les Instituts des Finances et les différents partenaires à travers la conclusion de conventions de partenariats,

Confirmant notre volonté d'agir dans l'échange d'expériences, la coopération entre membres, partenaires et organisations régionales et internationales et dans la modernisation des institutions de l'Etat et le renouvellement de l'esprit du service public,

Réalistes face à un contexte de transition de l'économie mondiale encourageant la formation, le partage d'expérience, la digitalisation et l'investissement sur des projets liés au développement durable,

Nous nous engageons à :

1. Créer une plateforme de mutualisations, de synergies, de coopération et de dialogue interculturel, porteur de valeur ajoutée à l'ensemble des intervenants dans le processus de réformes des finances publiques,
2. Prioriser l'amélioration de la gouvernance des Instituts des Finances publiques des pays membres et le renforcement de leurs capacités pour réaffirmer leurs rôles en tant que foyer d'expertise en finances publiques
3. Renforcer le développement des capacités des acteurs régionaux afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable,
4. Capitaliser l'information, la connaissance et le savoir-faire en matière de réforme de l'Administration et les implications des nouveaux cadres ou des nouvelles directives en matière de gestion des finances publiques

Sur ce, l'Assemblée Générale convient de:

- adopter la charte fixant le cadre d'organisation, de gouvernance ainsi que les modalités de fonctionnement de la Conférence des Instituts des Finances Publiques
- élaborer la vision stratégique du réseau et le plan opérationnel devant arrêter les actions à mettre en place par la Conférence
- préparer l'organisation de la 3^{ème} conférence des Institut des Finances Publiques à Tunis.

Réunis à Marrakech, 21,22 et 23 novembre 2017